

Assemblée générale

Ohain/Lasne - samedi 22 octobre 2005

Présents : Thierry BERTRAND (Editions historiques de Beauvechain), Gaston BRAIVE (Cercle d'histoire de Genappe), Marie-Astrid COLLET (CHIREL BW), Willy CORDIER (CH de Lasne), Robin de SALLE (Société d'Etudes historiques de Waterloo), Jacques DOCHAIN (CHERCHA), ? DODEMON (Cercle de généalogie de Rixensart), Michel DUBUISSON (Abbaye de Villers), Micheline GERIN (Centre de Documentation de la Motte), Jean-Marie LAUS (Brania), José MALEVE (SEH Waterloo), Jacques MEVISSE (CH Lasne), André ORLANS (CH Lasne), Annie PEETERMANS (CH Lasne), Colette PINSON (Cercle d'histoire de Rixensart), Léon ROY (Cercle de généalogie de Rixensart), Renée SAUVAGE (Cercle d'histoire de La Hulpe), Yves VAN MUYLDER (CH Lasne), Pierre WALGRAFFE (CCBW)

Excusés : Mme et M. R. Schoonaerts (Brania), Raymond Betz, Luc Delporte (Cercle d'histoire Enghien-Brabant), G. Vande Putte (Cercle d'histoire de La Hulpe), Mireille et Robert Haulotte (Cercle d'histoire de Chaumont-Gistoux)

1. Rapport moral par le secrétaire général

- Le secrétaire général peut se réjouir à plusieurs titres :
 - o 37 associations sont fédérées à ce jour.
 - o La publication du bulletin de liaison, trimestrielle depuis deux ans et demi, est assurée en continu, et ce dans un contexte de bénévolat.
 - o Activités :
 - § Participation à la Foire du livre de Bruxelles (2004)
 - § L'Echarp a été l'un des opérateurs du congrès de LLN.
 - § Présente depuis plusieurs années à "Brabant wallon en fête" (manifestation organisée par la Province, pouvoir subsidiant de l'Echarp).
 - § Participation à la présentation en Brabant wallon de l'ouvrage coordonnée par R. van Uytven sur l'histoire de l'ancien duché de Brabant. La participation de l'Echarp a été demandée pour faire une lecture critique de l'ouvrage.
 - § Présence au Salon du livre d'histoire de Lasne.
 - § Organisation en partenariat avec le Chirel BW de la journée de Basse-Wavre sur le thème de la réaffectation du patrimoine religieux..
 - o En projet :
 - § site internet (voir plus loin)
 - § compléter le bulletin par une publication sans périodicité fixe, qui pourrait s'intituler "cahiers de l'Echarp" et dont le premier numéro rassemblerait les textes présentés par différents orateurs lors de la présentation du livre sur le duché de Brabant.
 - Mais il faut aussi déplorer certains aspects plus négatifs :
 - o Comme indiqué dans le dernier éditorial, il faut regretter le manque de participants de l'Echarp à l'événement "Brabant wallon en fête"
 - o Par ailleurs, Mme Collet rencontre les plus grandes difficultés pour collecter les données à paraître dans le bulletin. Un appel permanent est lancé pour pouvoir nourrir le contenu de ce bulletin de liaison.
 - o Si la journée de Basse-Wavre a été une réussite en terme de débats et d'activités, il faut néanmoins regrette l'absence de nos édiles et la trop faible participation des cercles.
 - Questions de l'Assemblée :
 - o M. de Salle (nouveau membre) s'interroge sur la spécificité du bulletin de l'Echarp par rapport aux revues des différents cercles membres. M? Bertrand rappelle – comme

cela était écrit dans le dernier bulletin – que le bulletin n'est pas concurrentiel par rapport aux publications des cercles, puisque le rédactionnel est constitué par les exposés communiqués lors des journées inter-cercles, à côté des informations transmises par les cercles eux-mêmes. Mme Collet ajoute que certains cercles n'ont pas de bulletin et que, dans ce cas seulement, le bulletin peut servir d'appoint à un cercle.

o M. Braive demande des compléments d'informations sur le projet de "cahiers", qui, eux, pourraient être concurrentiels. M. Mevisse ajoute que les cercles sont souvent dans la difficulté pour trouver des articles à publier. M. Dubuisson détaille l'idée de ces cahiers : ils pourraient rassembler d'anciens articles publiés par les cercles autour d'un thème donné (ex. Moulins en Brabant wallon). Une telle publication ne ferait donc pas concurrence aux cercles et répondrait à la mission dévolue à l'Echarp de fédérer les connaissances locales à un échelon provincial.

o M. Dodémon (Atelier de généalogie de Rixensart) demande quels sont les rapports avec les autres provinces. M. Bertrand signale que des contacts privilégiés existent déjà avec les cercles de Pont-à-Celles, Gembloux (membre de l'Echarp !) et Visé. Par ailleurs, il existe en Communauté Française une autre fédération d'associations d'histoire et d'archéologie : Hannonia (beaucoup plus ancienne, et dont le but est le même que celui de l'Echarp : fédérer). Toutes les informations émanant de cercles d'autres provinces seront les bienvenues. M. Braive signale qu'Hannonia propose un statut de membre effectif et de membre associé, et se demande si une telle formule ne pourrait pas être insérée dans le règlement d'ordre intérieur. La notion de membre de l'Echarp n'est-elle pas en effet trop restreinte ? Le statut de membre associé permettrait d'ouvrir l'Echarp aux musées, sites, etc. Le bureau signale que c'est déjà le cas pour le site de Villers, le Musée d'Hélocine, le Syndicat d'initiative de Braine-le-Château, ...

2. Comptes et budget par le trésorier

- En l'absence de M. Betz, retenu en Chine pour raisons professionnelles, M. Walgraffe se charge d'exposer les comptes et budgets.

- M. Walgraffe donne lecture du rapport transmis par le trésorier : Mesdames, Messieurs, chers amis. Étant pour le moment à l'autre bout de la terre pour mon travail professionnel, je ne puis malheureusement être parmi vous ce matin. Veuillez m'en excuser. J'aimerais brièvement vous présenter la situation financière de l'ECHARP pour 2005, avec les comptes arrêtés à fin septembre de cette année. Le détail de cette situation financière est disponible au cours de cette réunion, ainsi que les livres de comptes. Le nombre de cercles cotisants en 2005 atteint 37, ce qui est encore une unité de plus qu'en 2004. Il y a par ailleurs 17 cotisations individuelles au bulletin à 8 €. Soit 578 € de rentrées. Des ventes de livres à la Foire du Livre de Bruxelles se sont élevées à 146 €. Enfin l'UCL a enrichi sa bibliothèque en nous demandant une collection de bulletins de l'ECHARP depuis le n° 21. La grosse part de nos rentrées est toutefois constituée du subside qui nous est très obligeamment octroyé par la Province du Brabant wallon à hauteur de 1951 € pour l'année 2003, payé après l'exercice, le 10 janvier 2005. Trois postes principaux ont constitué nos dépenses : d'une part l'impression du bulletin de l'ECHARP qui maintient son rythme de croisière de 4 numéros par an, les dépenses s'élèvent à 125 € par numéro environ (80 exemplaires) ; d'autre part, la location pour les Cercles membres de l'ECHARP de tables au Salon du Livre d'Histoire de Lasne 2004 (200 € payés en 2005) ; enfin, il faut noter que l'activité commune ECHARP-CHIREL BW du 26 février concernant la chapelle du Collège Notre-Dame de Basse-Wavre s'est soldée par un déficit de 432,95 €, qui a été partagé par moitié entre les deux associations. Cette année, le bureau a décidé d'assurer le personnel bénévole employé lors de chaque manifestation ainsi que le matériel emprunté. Une facture Ethias pour 42 € (7 mois) a été enregistrée pour l'assurance bénévoles (bien meilleur marché qu'une assurance au coup

par coup). Un acompte de 300 € pour le site internet de l'ECHARP avait été versé fin 2004, pour une première analyse de notre demande. Comme le montre notre proposition de budget 2005, nous prévoyons une dépense supplémentaire de 1000 € cette année. Par ailleurs, nous avons provisionné une somme de 900 € pour la Foire du Livre 2006, si nous décidons d'y participer. Le budget proposé 2005 est présenté en équilibre, en y incluant le subside de 2500 € de la Province. Nous sommes à votre disposition pour tout éclaircissement supplémentaire.

- M. Walgraffe a transmis aux participants en début d'assemblée les documents comptables et budgétaires suivants : Comptes 2004, Budget 2005, Relevé des états de compte au 30/9/05, Situation financière au 30/9/05, Dépenses au 30/9/05 (détail), Recettes-Dépenses Journée Basse-Wavre, Compte définitif Journée Basse-Wavre, Projet de Budget 2006.

o M. Braive signale qu'il avait été surpris par les comptes 2004 et remercie le bureau pour cette nouvelle présentation.

o Il se demande pourquoi les comptes 2004 ont été publiés dans le 3e bulletin de 2005. Mme Collet rappelle que les comptes avaient été arrêtés lors de l'AG de 2004, et que cette dernière n'avait donc pu statuer pour l'ensemble de l'année 2004.

o M. Mevisse suggère d'ajouter à la présentation financière une colonne avec les boni et mali (cfr. p. 10 du bulletin). M. Walgraffe retient cette suggestion en ce qui concerne le tableau des Comptes et celui de la Situation financière.

o Le total des dépenses subsidiées ne s'est élevé en 2003 qu'à 1951,69 euros, alors que l'Echarp aurait pu rentrer des pièces comptables à hauteur de 2500 euros. Il est désolant que cette somme n'ait pu être justifiée, alors que les cercles sont souvent dans l'incapacité de mener certaines de leurs activités pour raison budgétaire.

o M. Haulotte a proposé par courrier la nomination d'un réviseur aux comptes. Le bureau est tout à fait d'accord sur cette formule, qui serait d'ailleurs obligatoire si on était constitué en asbl. L'AG approuve la proposition à l'unanimité.

- Les comptes et le budget sont approuvés à l'unanimité.

Compte tenu de l'heure avancée, l'AG est suspendue pour permettre aux participants de se rendre au restaurant. M. Braive qui doit s'absenter suggère qu'à l'avenir l'AG précède les exposés.

L'Assemblée Générale est réouverte à 14h50.

3. Révision statutaire

- M. Bertrand rappelle qu'à Perbais, on s'était rendu compte que certains textes fondateurs de l'Echarp n'étaient plus d'actualité.

- Méthode : reprise des textes fondateurs de l'Echarp et actualisation mûrie pendant un an par le bureau : charte, règlement d'ordre intérieur. Le texte appelle bien sûr des amendements, et il n'est pas nécessaire que tous les éléments soient finalisés aujourd'hui.

- Il faut absolument sauvegarder l'esprit fondateur de l'Echarp, qui est une Entente (plus qu'une Fédération). Le texte de la Charte ne doit donc, semble-t-il, pas être remis en cause.

- ROI : un certain nombre d'organes et de rouages avaient été envisagés, mais il ne sont plus apparus comme nécessaire.

- M. de Salle demande s'il serait possible de tenir les réunions de l'Echarp dans un même endroit ? Actuellement, les réunions du bureau (gestion journalière) se tiennent à Villers et les réunions pour une activité spécifique (foire du livre, salon de Lasne, etc.) se passent inévitablement à l'endroit de la manifestation. Dans les statuts des asbl, il y a une adresse indiquée, celle du secrétaire général.

- Avant la suspension de l'AG, M. Braive avait communiqué les propositions de modifications suivantes :
 - o article 1 du ROI : regrette l'utilisation du vocable "mémoire" et "parmi lesquels"
 - o Art. 3. : propose que les comptes et budgets soient présentés dans le bulletin du 1er trimestre et non du 3e trimestre.
 - o Paragraphe 4 : "de ces 5 mandats" au lieu de "6 mandats"
 - o Proposition d'ajouter le statut de membre associé (voir plus haut).
 - o Proposition d'inscrire dans le texte que le bulletin doit être envoyé à la presse, même si c'est déjà le cas officieusement.
- Il avait été tenté précédemment de dédoubler les réunions : journées inter-cercles et assemblée générale. La solution s'avère difficile. La possibilité de déplacer l'AG en début d'exercice a été évoquée, mais ce n'est pas le meilleur moment pour visiter des sites.

4. Projet de mise en ligne d'un site web.

- Les choses ont été engagées l'an dernier. Le futur site de l'Echarp recevra les cercles membres de deux façons possibles :
 - o soit les cercles disposent déjà d'un site web et le site de l'Echarp les intégrera.
 - o soit les cercles n'en disposent pas encore et le développent sous l'aile de l'Echarp. Des formations seraient proposées pour que les cercles puissent développer ces pages.
- Des réunions entre le créateur du site (M. Mathieu Collet) et les délégués du bureau (M. Betz et M.-A.Collet) étaient prévues dans le courant des derniers mois, mais n'ont pu être tenues comme prévu initialement et sont donc postposées.
- M. Roy signale que l'Université des Aînés organise via le prof. Dorban au moins 2 fois/an des formations à l'informatique.

5. Divers

- L'AG revient sur la désignation d'un commissaire aux comptes. M. Haulotte sera interrogé pour savoir s'il est candidat à cette désignation. Par ailleurs, M. Walgraffe, qui quittera l'Echarp dans le courant de 2006 du fait de son arrivée à la pension au CCBW, est proposé comme 2e commissaire aux comptes. M. Cordier signale que la désignation d'un commissaire aux comptes ne résoudra pas le problème rencontré (budget présenté trop peu élevé) puisque son travail se fait en aval.
- M. Bertrand rappelle que tous les mandats des membres du bureau seront remis en novembre 2006, à charge à l'AG de proposer de nouvelles candidatures.
- Il est proposé d'organiser une prochaine réunion dans un des grands cercles absents pour les impliquer davantage dans les activités de l'Echarp.
- M. de Salle signale qu'il est disponible en appoint pour toute activité souhaitée par le bureau.